



No de résolution
ou annotation

19-01-003

Municipalité de Saint-Édouard

Extrait du procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Édouard, tenue le 17 décembre 2018 19 h 30 à la salle du Conseil, située au 405C, Montée Lussier, à Saint-Édouard, à laquelle étaient présents madame Annie Lussier et messieurs Gaétan Boulerice, Alain Dumouchel, Marc Gaudreau, Daniel Racette et Alain Poissant.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Ronald Lécuyer, maire. Le directeur général et secrétaire trésorier, Félix Champagne-Picotte et la directrice générale adjointe, Véronique Lussier étaient présents. La séance débute à 19 h 30.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Moment de recueillement
- 3- Lecture de l'ordre du jour
- 4- Adoption de l'ordre du jour
- 5- Adoption du budget 2019
- 6- Adoption du programme triennal d'immobilisation 2019-2020-2021
- 7- Période de questions
- 8- Levée de la séance

18-12-227 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 17 décembre 2018 tel quel présenté.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	P	# 5 – Daniel Racette	O		
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE	

18-12-228 Adoption du budget 2019

IL EST PROPOSÉ QUE le conseil décrète que le document explicatif soit publié sur le territoire de la Municipalité tel que mentionné à l'article 957 du Code municipal **ET QUE** le rapport du budget 2019 soit classé sous le numéro **2018-12** et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 – Daniel Racette	O		
# 2 – Gaétan Boulerice	P	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE	

18-12-229 Adoption du programme triennal d'immobilisation 2019-2020-2021

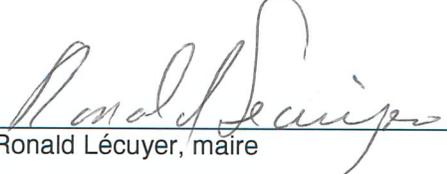
IL EST PROPOSÉ QUE le conseil décrète que le document, soit publié sur le territoire de la municipalité tel que mentionné à l'article 957 du Code municipal **ET QUE** le rapport du programme triennal immobilisation 2019-2020-2021 soit classé sous le numéro **2018-12** et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 – Daniel Racette	O		
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE	

18-12-230 Clôture de la séance

II EST PROPOSÉ de lever la présente séance à 19h 48

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 – Daniel Racette	P		
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE	


Ronald Lécuyer, maire


Félix Champagne-Picotte, urbaniste
Directeur général et secrétaire-trésorier



No de résolution
ou annotation

